

Sénat de Belgique.

Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 27 Mai 1840.

N° 1. Le sieur Pierre-Joseph Antoine, domicilié à Bruxelles, demande à jouir du bénéfice de la loi du 24 mai 1838, sur les pensions militaires.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 2. Le sieur Bodart, ex-major de Gendarmerie, domicilié à Florenville, Province de Luxembourg, se plaint de l'exiguité de sa pension et demande qu'elle soit augmentée.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.

N° 3. Les sieurs Pierre-Joseph Mariscal, Jean-Pierre Meyers et Jean-François Moreau, pensionnés de l'État, demandent à jouir du bénéfice de l'arrêté royal du 26 avril 1838.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 4. Les Administrations communales de Tamise, Basel, Ruppelmonde, Thilrode, Ruybeek, Haesdonck et Burght demandent que le Gouvernement prenne des mesures pour assurer le passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre par bateau à vapeur, celui qui s'y trouve étant en réparation et ne pouvant plus servir avant trois mois.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 5. Le sieur F. Berg , ancien officier de volontaires , domicilié à Sittart , demande à rentrer dans les cadres de l'armée ou à jouir d'un traitement de demi-solde.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 6. Le sieur François-Louis Michiels , ancien militaire , réclame une pension pour cause d'infirmités.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.

N° 7. Les Dames Amélie et Henriette Bacro , domiciliées à Tournay , réclament l'intervention du Sénat , pour obtenir de la commune de Wez-Velvain , le paiement d'une créance résultant de condamnations judiciaires.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 8. Un grand nombre d'habitans de Meerbeck lez-Everbergh demandent que dans les provinces flamandes , les affaires administratives et judiciaires , soient traitées en langue flamande , et que cette langue soit usitée dans l'enseignement public.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignemens.

N° 9. Les concessionnaires du chemin de fer d'entre Sambre et Meuse , domiciliés à Marchiennes-au-Pont , demandent l'appui du Sénat :

1° Afin que le Gouvernement renonce à la faculté de rachat de ce chemin ;

2° Afin que les tarifs soient libres ;

3° Afin que le Gouvernement accorde à la Société une garantie d'un minimum d'intérêt de 3 p. %.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 10. Le conseil communal de Marchiennes-au-Pont, province de Hainaut, demande la reconstruction du pont sur la Sambre, établi dans sa commune.

Le même conseil communal présente de nouvelles considérations à l'appui de sa demande précédente.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 11. Les Membres du Tribunal de 1^{re} instance de Dinant demandent que les Tribunaux de 4^e classe soient portés à la 3^e.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 12. Les Commis greffiers du Tribunal de Mons demandent une augmentation de traitement.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 13. Le Conseil communal de Kermpt, province de Limbourg, demande qu'il soit pris des mesures pour que cette commune obtienne le paiement des fonds qui lui ont été alloués en indemnité de l'agression Hollandaise, ces fonds n'ayant pas reçu leur destination, par suite de malversation.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur avec demande de renseignements.

N° 14. Le Conseil communal de la ville de Furnes demande que lors de la révision de la loi sur les Douanes, cette ville puisse être assimilée aux villes places fortes ou villes fermées.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.